

Communiqué de presse

Indigita publie un nouveau cours en ligne sur les comptes dormants

Genève, le 19 septembre 2024 - **Indigita SA annonce le lancement d'un nouveau cours en ligne spécifiquement conçu pour les banques suisses. Ce cours, développé en collaboration avec Sogeni SA, un partenaire clé des banques suisses dans la recherche de bénéficiaires manquants, fournit aux professionnels des connaissances essentielles sur la gestion et la conformité réglementaire des comptes dormants, un domaine de plus en plus critique dans le secteur bancaire.**

Les comptes dormants, souvent associés à des actifs non réclamés, posent des défis uniques aux institutions financières. La gestion appropriée de ces comptes n'est pas seulement une question de conformité réglementaire, mais aussi un engagement à respecter les droits et les intérêts des clients et de leurs héritiers.

Le nouveau cours en ligne propose une exploration approfondie du cadre réglementaire régissant les comptes dormants en Suisse, y compris :

- **Aperçu de la réglementation** : Explication détaillée des directives NARILLO de l'Association suisse des banquiers, ainsi que des dispositions de l'Ordonnance sur les banques et de la Loi sur les banques concernant les actifs dormants.
- **Mesures de prévention** : Stratégies permettant aux banques de maintenir le contact avec leurs clients et d'éviter la dormance des comptes.
- **Perte de contact et recherche active** : Procédures pour identifier les pertes de contact et initier des recherches actives afin de localiser les clients ou les bénéficiaires.
- **Protection des actifs** : Bonnes pratiques pour gérer les actifs dormants et protéger les intérêts des clients.
- **Publication et liquidation** : Étapes pour la publication des actifs dormants et leur éventuelle liquidation.

Le contenu du cours comprend des modules interactifs et des scénarios réels pour s'assurer que les participants acquièrent des connaissances pratiques sur la gestion des comptes dormants. De la compréhension des définitions légales de la dormance à la mise en œuvre de mesures de prévention efficaces, ce cours couvre tous les aspects critiques que les professionnels bancaires doivent connaître.

Les participants mettront environ 60 minutes pour compléter le cours, qui se termine par une évaluation afin de valider leur compréhension. À l'issue du cours, les participants recevront un certificat reconnu par SAQ – Swiss Association for Quality.

[Cliquez ici pour essayer la version de démonstration du cours sur les comptes dormants](#)

Le cours est disponible à l'achat individuel ou par le biais d'abonnements d'entreprise via l'e-Shop d'Indigita : <https://e-shop.indigita.ch/product/dormant-account/>

Pour plus d'informations, veuillez visiter :

<https://www.indigita.ch/dormant-accounts>

À propos d'Indigita SA

Indigita SA est une entreprise suisse spécialisée dans les technologies réglementaires (regtech) basée à Genève, qui propose une suite de formations interactives, d'outils numériques et d'API pour aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sécurisée et conforme. Indigita est la branche regtech du groupe BRP et combine l'expertise réglementaire de sa société mère BRP Bizzozero & Partners SA et de sa société sœur BRP Tax SA avec des canaux numériques innovants. Indigita offre aux banques et aux gestionnaires de patrimoine un accès efficace à la collection la plus complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 juridictions.

www.indigita.ch



Access our brochures or book a meeting

Contact presse

Laura Vermeulen

Responsable Stratégie et Développement Commercial

+41 44 552 59 40

laura.vermeulen@indigita.ch

À propos de Sogeni SA

Sogeni SA est une société suisse spécialisée dans la recherche d'héritiers et de bénéficiaires d'actifs non réclamés en Suisse et à l'étranger. Fondée en 1994, elle a été pionnière dans ce domaine et reste la première société de généalogie successorale de la confédération. Depuis 30 ans, Sogeni SA a mené des milliers de recherches d'héritiers ou de bénéficiaires manquants pour le compte d'autorités judiciaires ou d'institutions financières. Grâce à son expérience étendue et à sa combinaison unique de compétences et de ressources, Sogeni SA affiche un taux de réussite inégalé dans la résolution des dossiers.

www.sogeni.com

Contact presse

Manuel Bonnet

Propriétaire et Directeur Général

+41 21 925 92 33

manuel.bonnet@sogeni.com

